



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Possessive constructions in Tongugbe, an Ewe dialect

Kpoglu, P.D.

Citation

Kpoglu, P. D. (2019, February 28). *Possessive constructions in Tongugbe, an Ewe dialect*. LOT dissertation series. LOT, Utrecht. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/69313>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/69313>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/69313> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Kpoglu, P.D.

Title: Possessive constructions in Tongugbe, an Ewe dialect

Issue Date: 2019-02-28

1. Introduction

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la théorie de la linguistique fondamentale de Dixon (2010). Il concerne la description détaillée des constructions syntaxiques et leurs significations correspondantes. Toutefois, pour expliquer certains des phénomènes rencontrés dans ce travail, les analyses s'appuient pour la plupart sur des arguments fournis par des approches fonctionnelles d'analyse linguistique. Des arguments tels l'iconicité et l'égoцентриté sont donc importants dans les discussions.

Dans cette thèse, il s'agit principalement de la description des constructions possessives en Tɔ̀ŋúgbe, un dialecte de l'éwé, du point de vue syntaxique et sémantique. Ce travail, fait à base des données recueillies sur le terrain, représente une première étude de la variation micro syntaxique en éwé et devrait être le premier à tenter de mettre en avant ce dialecte qui a longtemps été assimilé soit à d'autres dialectes, soit à la langue standard.

Le travail a été divisé en six chapitres différents. Le premier chapitre présente l'esquisse de la grammaire de Tɔ̀ŋúgbe. Le deuxième chapitre présente la typologie des constructions possessives et leurs relations avec les constructions locatives et existentielles. Les chapitres trois à cinq présentent successivement les constructions possessives attributives, les constructions possessives prédicatives et les constructions à possesseur externe en Tɔ̀ŋúgbe. Le sixième chapitre présente les relations entre les constructions possessives, les constructions locatives et les constructions existentielles de Tɔ̀ŋúgbe.

2. Premier chapitre : Esquisse de la grammaire de Tɔ̀ŋúgbe

L'esquisse de la grammaire offre une aperçue des propriétés phonétiques, morphologiques et syntaxiques de Tɔ̀ŋúgbe. Elle met en avant les aspects de la grammaire de Tɔ̀ŋúgbe qui manifestent des différences par rapport à la grammaire des autres dialectes de la langue éwé.

Au niveau phonétique, les sons vocaliques et consonantiques de Tɔ̀ŋúgbe sont les mêmes que les sons vocaliques et consonantiques des autres dialectes de l'éwé. Les tons de Tɔ̀ŋúgbe manifestent des

différences importantes vis-à-vis les tons des autres dialectes de l'éwé. Tɔ̀ṅúgbe a trois tons ponctuels et un ton modulé. Les trois tons ponctuels sont le ton haut, le ton moyen et le ton bas. Le ton modulé est le ton montant. La différence qui caractérise les tons de Tɔ̀ṅúgbe en comparaison aux tons des autres dialectes de l'éwé concerne le ton ponctuel moyen lorsque celui-ci apparaît sur les noms de base (root nouns). En effet, le ton moyen en Tɔ̀ṅúgbe est marqué par une durée plus importante. Plus étonnant encore, le contraste de durée sert à distinguer entre le ton moyen et le ton bas, car le registre du ton bas et le ton moyen des noms de base de Tɔ̀ṅúgbe se situe au même niveau.

Les dernières propriétés phonétiques concernent les processus phonologiques qui se manifestent au niveau de la syllabe. Les processus phonologiques étudiés sont l'élision, la coalescence et l'assimilation. Suite à l'importance de ces processus en Tɔ̀ṅúgbe, une glosse à trois niveaux a été adoptée pour les exemples cités. Le premier niveau présente l'exemple comme il est énoncé par le locuteur ; le deuxième niveau présente l'exemple libre de tout processus phonologique ; le troisième niveau présente une glosse inter-morphémique ; enfin, le quatrième niveau présente la traduction libre en anglais. L'exemple (1) démontre la glosse à trois niveaux.

1. *asīṅgé*
 asī ṅ -gà -é
 main LIG métal -DIM
 'Anneau'

Au niveau des propriétés morphologiques, l'éwé est une langue isolante ; mais avec quelques propriétés agglutinantes. Par conséquent, certains des procédés morphologiques présentent en Tɔ̀ṅúgbe sont la reduplication, la composition et l'affixation. Certains de ces processus morphologiques s'accompagnent des processus phonologiques au niveau segmental et au niveau suprasegmental.

En ce qui concerne la syntaxe de Tɔ̀ṅúgbe, le dialecte a les mêmes types de propositions que les autres dialectes de l'éwé. Les syntagmes nominaux, les syntagmes verbaux et les syntagmes circonstanciels de Tɔ̀ṅúgbe ont fondamentalement les mêmes structures que les syntagmes nominaux, les syntagmes verbaux et les syntagmes

circonstanciels des autres dialectes de l'éwé. Les différences entre les syntagmes en Tɔ̀húgbe et les syntagmes dans les autres dialectes de l'éwé s'observent au niveau des unités atomiques qui s'insèrent dans les positions des structures fondamentales. Dans cette sous-section, l'accent a été mis sur les unités catégorielles de Tɔ̀húgbe manifestant le plus de différence par rapport à ce qui se manifeste dans les autres dialectes de l'éwé.

Le premier syntagme à être présenté est le syntagme nominal. Le syntagme nominal peut avoir comme tête syntaxique un nom, un pronom ou un quantifieur. Certains noms, tels ceux appelés par Westermann (1930) des noms locatifs, font référence à des relations spatiales. Ces noms sont pertinents pour les études menées dans les chapitres suivants, car ils participent dans la plupart des constructions possessives. A part ces noms, les catégories étudiées étaient les intensifieurs, les pronoms, les articles et les démonstratifs. En ce qui concerne les intensifieurs, ils apparaissent avant la tête du syntagme nominal et après les autres éléments dans un syntagme nominal élargi.

Ensuite, les pronoms sont présentés. Les pronoms de Tɔ̀húgbe peuvent être divisés en quatre séries : les pronoms sujets, les pronoms objets, les pronoms indépendants et les pronoms logophoriques. Les pronoms qui participent dans les constructions possessives sont les pronoms sujets, les pronoms indépendants et les pronoms logophoriques. Alors que toutes les formes des pronoms logophoriques participent dans les constructions possessives, les pronoms sujets qui participent dans les constructions possessives sont les pronoms de la troisième personne du singulier et du pluriel. Les pronoms indépendants qui participent dans les constructions possessives sont les pronoms de la première personne du singulier et du pluriel et de la deuxième personne du singulier et du pluriel.

Les démonstratifs de Tɔ̀húgbe font intervenir une opposition déictique quinaire ancrée sur le locuteur. Les démonstratifs peuvent donc faire référence à une entité 1. Dans la proximité du locuteur 2. Loin du locuteur 3. Plus loin du locuteur 4. Très loin du locuteur 5. Extrêmement loin du locuteur. A part les démonstratifs de base, qui ont des fonctions des déterminants, un paradigme, composé des formes que l'on peut analysées comme des syntagmes nominaux,

fonctionne comme des adverbes démonstratifs. Ce dernier paradigme, présenté au dessous, est construit sur la même opposition déictique que les démonstratifs de base.

FORME	MORPOLOGIE	PROCES. PHONO
gíyíé	gā + yíé	gí + yíé
gámá	gā + má	gá + má
gém(ú)	gā + m	gé + m
gémē	gā + mē	gé + mē
gémēhē	gā + mēhē	gé + mēhē

Les articles de Tɔ̀ɔ̀ɔ̀gbe sont de deux types : l'article défini et l'article indéfini. L'article défini, au contraire de ce qui se passe dans d'autres dialectes de l'éwé, subit l'assimilation phonétique. Ainsi, l'article, qui a la forme **á**, apparaît comme **ǎ** lorsque la voyelle précédente est une voyelle postérieure ; et l'article apparaît comme **-é** lorsque la voyelle précédente est une voyelle antérieure.

Le deuxième syntagme à être étudié est le syntagme verbal. Le syntagme verbal de Tɔ̀ɔ̀ɔ̀gbe peut comprendre des marqueurs aspectuels, positionnels et modaux. Les marqueurs modaux qui manifestent des différences par rapport aux marqueurs présents dans d'autres dialectes de l'éwé incluent les marqueurs de la possibilité et les marqueurs de la « capacité/ tentative ». En Tɔ̀ɔ̀ɔ̀gbe, la forme **nyá** marque la possibilité épistémique et la forme **ɖá** indique la possibilité. La forme **téɔ̀ɔ̀**, qui apparaît sous les formes **tá** et **té**, marque la capacité à faire et la forme **kàtsè** indique l'idée d'oser. Enfin, la forme **dzèhā** indique l'idée de tenter avec audace.

Les marqueurs positionnels de Tɔ̀ɔ̀ɔ̀gbe qui manifestent des différences par rapport aux marqueurs positionnels des autres dialectes sont les marqueurs itifs, le marquer ventif et le marquer altrilocal. Deux formes marquent l'itif en Tɔ̀ɔ̀ɔ̀gbe : **hé** et **yì**. La forme **hé** indique la simultanéité des événements exprimés dans le verbe et dans le contexte précédent. La forme **yì** est utilisée pour indiquer la séquentialité entre l'évènement exprimé par le verbe et l'évènement

exprimé dans un contexte précédent. Les formes qui marquent le ventif et l'altrilocal sont **vá** et **váyì** respectivement.

Les marqueurs aspectuels ayant des propriétés idiosyncratiques en Tɔ̀nùgbe sont le marqueur du progressif et le marquer de l'habituel. Le marqueur du progressif en Tɔ̀nùgbe peut être éliminé (dans ce cas, la voyelle précédente est nasalisée); ou le marqueur peut participer dans un processus de re-syllabification lorsqu'il est suivi par une voyelle. Le marqueur de l'habituel **á** apparaît comme **é** lorsque la voyelle précédente est une voyelle antérieure. Il apparaît comme **ó** lorsque la voyelle précédente est une voyelle postérieure.

Les derniers éléments à être présentés sont les marqueurs de la focalisation. En Tɔ̀nùgbe, la focalisation peut être faite par l'usage d'un marqueur ou par le changement de l'ordre des constituants de la proposition. Le marqueur subit l'assimilation phonétique lorsque le constituant focalisé est un sujet nominal; mais reste inchangé lorsque le constituant est un sujet pronominal.

Après l'esquisse de la grammaire, il ressort que les propriétés de Tɔ̀nùgbe ne peuvent pas être assimilées aux propriétés d'une zone dialectale particulière. L'hypothèse avancée est que le Tɔ̀nùgbe mélange les propriétés identifiables dans chacune des deux grandes zones dialectales de l'éwé : la zone dialectale australe et la zone dialectale septentrionale. Ainsi, le Tɔ̀nùgbe rassemble les propriétés de ces deux zones, et dans la plupart de cas (ex : les démonstratifs) construit des nouveaux paradigmes qui sont irretrouvables dans les autres dialectes.

3. Deuxième chapitre: Typologie des constructions possessives

Les constructions possessives sont des constructions qui encodent la notion de la possession. Dans cette étude, la notion de la possession est comprise comme étant un ensemble de significations dont trois sont prototypiques : appartenance, relations familiales, et relations partie-tout. Ainsi, chaque construction qui exprime l'une de ses significations fondamentales est considérée comme étant une construction possessive. Par conséquent, dans chaque construction possessive, il y a une relation binaire entre une entité, un possesseur, et une deuxième entité, un possédé. La façon dont ces deux entités

sont codées dans une construction motive des catégorisations des constructions dites possessives.

Typologiquement, trois types de constructions possessives sont notés : les constructions possessives attributives, les constructions possessives prédicatives et les constructions à possesseur externe. Les constructions possessives attributives sont les constructions dans lesquelles le possesseur et le possédé sont encodés dans un syntagme nominal complexe; les constructions prédicatives sont les constructions dans lesquelles le possesseur et le possédé sont encodés comme des arguments d'un verbe ; les constructions à possesseur externe sont les constructions dans lesquelles sémantiquement le possesseur est un dépendant du possédé, mais syntaxiquement, le possesseur et le possédé dépendent des verbes. Les trois types de constructions possessives sont illustrés par les exemples suivants :

2. *Le livre de Jean*
3. *Jean a un livre*
4. *Je lui ai coupé les cheveux*

A propos des deux derniers types de constructions possessives, *i.e.* les constructions possessives prédicatives et les constructions à possesseur externe, celles-ci manifestent des relations avec les constructions locatives et les constructions existentielles au niveau morphosyntaxique et au niveau sémantique. Les arguments phares proposés pour rendre compte de ces relations peuvent être regroupés en deux: d'une part les arguments dérivatives (les constructions peuvent être réduites à une construction sous-jacente); d'autre part les arguments fonctionnels (synchroniquement, les constructions sont à considérer comme étant indépendantes). Ce travail adopte une approche fonctionnelle.

4. Troisième chapitre : Les constructions possessives attributives en Tɔŋúgbe

Les constructions possessives attributives de Tɔŋúgbe sont telles que le possesseur et le possédé sont des constituants d'un syntagme nominal complexe. De façon générale, le possesseur précède le

possédé. L'exemple (5) au dessous illustre une construction possessive attributive de Təŋúgbe.

5. *ŋútsùò sròò nyé kíyíé*
[ŋútsù- á srò-á] **nyé** **kíyíé**
 homme-ART.DEF épouse-ART.DEF être DEM
 'Voici la femme de l'homme'

Les constructions possessives attributives de Təŋúgbe peuvent être divisées en deux grandes catégories : constructions du niveau syntaxique et constructions à l'interface de la syntaxe et la morphologie. Les constructions du niveau syntaxique peuvent être regroupées en deux sous-catégories : les constructions à connecteur, et les constructions juxtaposées. Dans les constructions à connecteur, les formes **wó** et **bé**, les connecteurs, apparaissent entre le possesseur et le possédé. L'exemple (6) illustre une construction possessive attributive avec connecteur.

6. *ŋútsuó wó núdùgbá yó*
[ŋútsu-á wó núdù-gbá] **yó**
 homme-ART.DEF POSS nourriture-bol FOC
 'C'est le bol à manger de l'homme'

Dans ces constructions, lorsque le possesseur est un nominal, les noms qui peuvent fonctionner comme des noms possédés sont les noms des parties du corps, les noms non-relationnels et quelques noms des relations familiales. Lorsque le possesseur d'une construction à connecteur est un pronominal singulier, la construction a des propriétés idiosyncratiques. Quand le possesseur est, soit la première personne du singulier, soit la deuxième personne du singulier, le connecteur n'apparaît pas. Quand le possesseur est la troisième personne du singulier, le pronom possesseur est éliminé. Deux cas de figures peuvent être recensés dans ce dernier cas : soit la construction est composée du connecteur et le nom possédé, soit la construction est composée du possédé et l'article défini clitique. Les deux cas de figure sont illustrés par les exemples au dessous.

7. [**wó** **kúkú**]
 POSS chapeau
 ‘Son chapeau’
8. **nàñ-á**
 mère-ART.DEF
 ‘Sa mère’

Lorsque la construction est composée du connecteur et le nom possédé, les noms qui apparaissent comme des noms possédés sont les noms des parties du corps, les noms non-relationnels et certains noms des relations familiales. De l’autre côté, lorsque la construction est composée du nom possédé et l’article défini clitique, les noms qui peuvent apparaître comme des noms possédés sont certains noms des relations familiales.

Les deux connecteurs en Tɔŋúgbe ont une distribution non seulement contextuelle, mais aussi géographique. Le marqueur **wó**, qui a la même source conceptuelle que le pronom de la troisième personne du pluriel et le marqueur du pluriel, est le connecteur non-marqué alors que le marqueur **bé**, ayant une distribution contextuelle et géographique limitée, est le connecteur marqué. Dans un cadre général des connecteurs disponibles dans les autres dialectes de l’éwé, les connecteurs en Tɔŋúgbe et leur fonctionnement sont un brassage entre ce qui existe dans la zone dialectale septentrionale et la zone dialectale australe. Ceci confirme l’hypothèse selon laquelle le Tɔŋúgbe ne serait pas assimilable à une zone dialectale particulière.

Le deuxième type de construction syntaxique fait référence à des constructions dans lesquelles deux syntagmes nominaux sont juxtaposés l’un à l’autre sans l’intervention d’un connecteur comme illustré par l’exemple (9) au dessous.

9. *ezìè dzī*
ezì-á **dzí**
 siège-ART.DEF dessus
 ‘Le dessus du siège’

familiales de Tɔŋúgbe peuvent être regroupés en cinq groupes : les noms des relations ascendantes, les noms des relations descendantes, les noms des relations horizontales, les noms des relations parentales, et les noms indicatifs d'ordre de naissance. Les noms des relations familiales qui apparaissent comme des noms possédés dans des constructions juxtaposées sont les noms des relations d'ascendance, les noms des relations horizontales, et les noms des relations parentales. Les noms des relations descendantes et les noms indiquant l'ordre de naissance apparaissent dans les constructions à connecteur comme des noms possédés.

Pourtant, le nom de relation descendante *evī* 'enfant' et d'autres noms des relations descendantes *A+yóví* déjouent cette systématisme et apparaissent dans les deux constructions juxtaposées et constructions à connecteur. Ce phénomène *i.e.* que des noms censés fonctionner comme des noms possédés dans une construction ou l'autre alternent entre des constructions, est illustratif d'un fait général qui s'opère avec les noms possédés dans les constructions possessives attributives syntaxiques. Effectivement, on observe une opposition binaire dans la distribution des noms qui apparaissent en position de nom possédé : les noms non-relationnels, les noms des parties du corps et certains noms des relations familiales d'une part ; les noms des relations spatiales, les noms socio-culturellement relationnels, et certains noms des relations familiales de l'autre part. Alors que le premier groupe des noms apparaissent comme des noms possédés dans des constructions à connecteur, les membres du deuxième groupe fonctionnent comme des noms possédés dans des constructions juxtaposées. Cette opposition est une opposition d'aliénabilité. Ainsi, la construction à connecteur est la construction aliénable et la construction juxtaposée est la construction inaliénable.

Pour rendre compte de la distribution des noms possédés dans l'une ou l'autre construction, deux hypothèses majeures s'opposent. D'une part, il y a l'hypothèse, soutenue surtout par Haspelmath (1999, 2017), selon laquelle la langue exploite la redondance linguistique. D'autre part, il y a l'hypothèse, soutenu surtout par Haiman (1983), selon laquelle l'opposition est motivée par l'iconicité. Selon la première hypothèse, les noms susceptibles d'avoir un modifieur seraient codés

dans des constructions inaliénables et les noms susceptibles de ne pas avoir un modifieur seraient codés dans des constructions aliénables. Selon la deuxième hypothèse, les noms apparaissent dans une construction ou autre selon la distance conçue par un locuteur entre le possesseur et le possédé. Les données de Tɔ̀ŋúgbe soutiennent cette dernière hypothèse. Ainsi, l'alternation des noms des relations familiales dans une construction ou l'autre ne serait que le résultat d'une conception différentielle de distance entre un possesseur et un nom possédé donné.

Cet argument se heurt pourtant à un fait inattendu : les constructions syntaxiques dans lesquels le possesseur est, soit la première personne du singulier, soit la deuxième personne du singulier, n'opposent pas une construction aliénable à une construction inaliénable. Toutes les constructions sont inaliénables en raison de leur nature égocentrique. Ces constructions opposent donc la relation de possession par soi à une relation de possession outre soi. L'opposition construction à tête-initiale et construction à dépendant-initial ne serait qu'en raison d'un effet pragmatique. Ainsi, des motivations fonctionnelles conditionnent les configurations des constructions possessives syntaxiques.

Le second type de constructions possessives attributives sont les constructions à l'interface de la syntaxe et la morphologie (ou les constructions construites tout simplement en morphologie). Dans ces constructions, deux procédés morphologiques sont à l'œuvre : la suffixation et la composition. Les deux types de constructions sont illustrés par les exemples suivants:

12. **ezìà** **-tǔ**
 pauvreté PRO.PR
 'Lit. possesseur de pauvreté'
 '(Le pauvre)'
13. **sùkú -xó**
 école-maison
 'Lit. Maison d'école'
 '(Sale de classe)'

Dans les constructions construites par suffixation, des suffixes possesseurs qui fonctionnent comme des possesseurs sont suffixés aux noms possédés. Ces suffixes sont en effet des formes qui ont grammaticalisées des lexèmes qui font référence à ‘père’ ‘mère’ et ‘partenaire féminine’. Les constructions suffixées seraient des constructions à l’interface entre la syntaxe et la morphologie en raison de la possibilité d’insérer des déterminants et des modificateurs entre le possédé et le suffixe possesseur.

Le deuxième type de constructions étudiées dans cette section est les constructions faisant intervenir la composition. Ces constructions relèvent du niveau morphologique. Plus pertinent encore, ces constructions sont à distinguer des constructions à connecteur ayant le connecteur éliminé. Ce dernier type de construction est illustré par l’exemple dessous.

14. *Rosà' māmáyóví*
Rosà wó māmáyóví
 Rose POSS petit.enfant
 ‘Le petit enfant de Rose’

Les constructions possessives composées ont comme propriété supra segmentale un ton haut sur la position du possédé. Par conséquent, tout nom fonctionnant comme un nom possédé dans une construction composée, a un ton haut, alors que ceci n’est pas le cas dans les constructions à connecteur dans lesquelles le connecteur est éliminé.

Les constructions possessives attributives ne peuvent donc pas être appréciées en dehors de leurs propriétés segmentales et suprasegmentales. Plus important encore, toutes les constructions possessives analysées peuvent être comprises en diachronie comme étant un continuum de constructions. La construction juxtaposée serait la construction la plus ancienne ; elle est suivie par la construction à connecteur. Les constructions morphologiques seraient les constructions les plus récentes, confirmant donc l’hypothèse d’univerbation.

5. Quatrième chapitre : Les constructions possessives prédicatives en Tə́nùgbe

Le quatrième chapitre a comme sujet les constructions possessives prédicatives. Ces constructions ont une syntaxe propositionnelle et le possesseur et le possédé fonctionnent comme des arguments du verbe. L'exemple (15) ci-dessous illustre une construction possessive prédicative en Tə́nùgbe.

15. *qàsé álé lè wó sí*
dàsé ále lè wó sí
 témoin ART.INDF être.à PRO.3PL main
 'Ils ont un témoin'

Les constructions possessives prédicatives de Tə́nùgbe peuvent être regroupées dans deux grandes catégories : les constructions possessives à copule et les constructions possessives locatives. Le premier type de ces constructions est illustré par l'exemple (16). L'exemple (15) au-dessus illustre le deuxième type de ces constructions.

16. *tòdzó yìbòé-á nyé atì-tò*
 chat noir-ART.DEF être Ati-PRO.PD
 'Le chat noir est à Ati'

Les constructions possessives à copule ont comme propriété majeure le fait qu'une copule occupe la place du verbe. En plus, ces constructions expriment l'idée que le nom possédé appartient au possesseur. Pourtant, selon la copule qui apparaît en position verbale, il peut y avoir une variation en ce qui concerne le sens exprimé par la construction. A propos de ceci, deux copules apparaissent dans les constructions possessives à copule : la copule **nyé** 'être' et la copule **zù** 'devenir'. Lorsque la copule **nyé** 'être' apparaît dans la construction possessive à copule, la construction exprime l'idée d'une possession stativale ; lorsque la copule **zù** 'devenir' apparaît dans la construction possessive à copule, la construction exprime l'idée que le possesseur vient d'acquérir le possédé, *i.e.* la possession est inchoative.

nominaux ; des constructions à copule ayant la même structure comme les constructions possessives à copule ont en position du complément des noms composés.

Une deuxième distinction concerne la différence entre les constructions possessives attributives dans lesquelles participent le suffixe possesseur et les constructions possessives à copule dans lesquelles participe le suffixe possesseur. L'on pourrait être tenté de considérer les constructions possessives à copule ayant le suffixe possesseur comme étant des variantes prédicatives de la construction possessive attributive ou vice versa. Cet argument se heurt à des faits fondamentaux tels la distribution des noms pouvant apparaître en position du possédé dans les deux constructions. Au fait, alors que les noms non-relationnels et les noms des parties du corps peuvent apparaître en position du possédé des deux types de constructions, les noms socio-culturellement relationnels **srò** 'époux/se' et le nom de relation familiale **evī** 'enfant' n'apparaissent que dans la construction possessive attributive. Cette distribution est représentative de la distinction fonctionnelle qu'il y a entre les deux types de constructions : dans les constructions possessives attributives, la possession est présupposée ; dans la construction possessive à copule, la possession est déclarée.

Les constructions possessives locatives englobent plusieurs types de constructions. De façon générale, ces constructions ont comme verbe le prédicat locatif **lè/nò** 'être.à'. Aussi, dans ces constructions, de façon générale, le possédé est en position du sujet, et le possesseur est un dépendant syntaxique dans un syntagme adpositionnel. L'exemple (19) illustre une construction possessive locative en Tə̀húgbe.

19. [enyà lè gè sī] káfé ló
 histoire être.à barbe main avant PART
 'La barbe aussi a des expériences'

Le type d'adposition fonctionnant comme la tête du syntagme du possesseur de la construction motive une division binaire des constructions possessives locatives : les constructions possessives locatives ayant un syntagme postpositionnel; et les constructions possessives locatives ayant un syntagme prépositionnel. Les

postpositions qui apparaissent le plus souvent comme tête du syntagme du possesseur sont quatre : **así** ‘main’, **ɲú** ‘peau’ **dòmè** ‘milieu’ **dzí** ‘section.supérieure/dessus’ **gbó** ‘environs’.

Les constructions les plus communes et les plus adaptées pour l’expression de la possession sont les constructions dans lesquelles la postposition **así** ‘main’ figure. Ainsi, lorsque la construction inclut **así** ‘main’, le prédicat locatif peut ne pas participer dans la construction et sa place est prise par d’autres verbes (des verbes d’achèvement qui expriment l’idée de la réception d’une entité) ; des verbes tels **ká** ‘contacter’, **dó** ‘atteindre’, **sù** ‘suffire’. Toutefois, lorsque ces verbes remplacent le prédicat locatif, la construction exprime l’idée d’une possession inchoative.

Lorsque les autres postpositions participent dans les constructions possessives locatives, les constructions ont des propriétés particulières : il y a des contextes particuliers pour que la notion de possession soit exprimée ; la signification possessive fondamentale exprimée est, soit limitée à des relations spécifiques, soit inférée. Lorsque la postposition **ɲú** ‘peau’ participe dans la construction possessive locative, la construction ne peut qu’exprimer une signification possessive fondamentale de partie-tout. Par conséquent, les noms qui peuvent fonctionner comme des noms possédés dans cette construction sont des noms des parties du corps, ou des noms interprétés comme étant une partie ou une extension de la partie d’un certain « tout ».

Lorsque la postposition **dzí** ‘dessus’ apparaît comme la tête du syntagme postpositionnel d’une construction possessive locative, la construction exprime l’idée de la possession d’une tâche. Alors, de façon générale, les noms qui, typiquement, fonctionnent comme des noms possédés dans ces constructions sont des noms abstraits. Néanmoins, des noms concrets peuvent fonctionner comme des noms possédés dans la construction. Dans ce dernier cas, le nom concret n’est pas interprété comme étant le nom possédé ; plutôt, il est interprété comme étant celui à qui est liée la tâche possédée.

Lorsque les deux dernières postpositions *viz.* **dòmè** ‘milieu’ et **gbó** ‘environs’ apparaissent dans les constructions possessives locatives, la

possession ne peut qu'être inférée, car ces postpositions sont, en fait, adaptées pour l'expression de la localisation. Néanmoins, dans certaines conditions particulières, les constructions dans lesquelles elles apparaissent peuvent exprimer la possession. Les constructions avec **gbó** 'environs' expriment la possession lorsqu'il y a la contiguïté spatiale: le possédé et le possesseur se trouvent à un même lieu pendant une durée importante, à tel point que le possédé est considéré comme étant un objet appartenant au possesseur. Par conséquent, des constructions possessives dans lesquelles la postposition est **gbó** 'environs' sont rares et se limitent à des aires géographiques spécifiques. Les constructions avec **dòmè** 'milieu' sont rares aussi ; et se limitent à l'expression des relations familiales et la possession des noms possédés acquis en interaction avec la communauté. Donc, les noms qui fonctionnent comme des noms possédés dans ces constructions sont des noms des relations familiales et des noms socialement induits (ex : **edzrè** 'bagarre').

D'autres constructions s'apparentent aux constructions possessives locatives dans lesquelles participent des postpositions. Dans ces constructions, il y a des postpositions et des prépositions. La préposition qui participe dans cette construction est la préposition allative. Structurellement, ces constructions, avec une préposition (l'allative) et une postposition, ont le même ordre de constituants que les constructions ayant des syntagmes postpositionnels *i.e.* le possédé est en position du sujet et le possesseur est un dépendant dans un syntagme adpositionnel. L'exemple (20) illustre cette construction.

20. *agbèlì bǒ ló' sí kò*
agbèlì **bó** **lé** **wó** **sí** **kò**
 manioc être.abondant à PRO.3PL main INT
 'Ils ont beaucoup de manioc'

Les verbes qui apparaissent dans ces constructions sont des verbes de quantification tels **sùgbò** 'être nombreux' et **bó** 'être abondant', et non pas le prédicat locatif ou des verbes d'achèvement qui expriment l'idée de la réception. Malgré cette différence, les constructions ayant la préposition allative et des postpositions sont des variantes

quantificatives des constructions dans lesquelles participent les postpositions.

Le dernier type de constructions possessives locatives sont les constructions dans lesquelles il y a des syntagmes prépositionnels. Ces constructions peuvent être aussi divisées en deux types : les constructions dans lesquelles la préposition allative est présente ; et les constructions dans lesquelles le datif est présent. Les deux types de constructions sont illustrés par les exemples suivants :

21. *adàṅù le ṅkúmè né*
adàṅù **le** **ṅkú-mè** **ná** **-é**
 créativité être.à œil-intérieur DAT -PRO.3SG
 ‘Lit. Il/elle a la créativité dans la figure
 ‘(Il/elle est créative)’
22. *é lé lànú lá sị*
é **lé** **lànú** **lé** **asị**
 PRO.3SG attraper arme à main
 ‘Il/elle a une arme’

Cette distinction n’est pas seulement motivée par la préposition qui apparaît comme tête syntaxique du syntagme qui fonctionne comme le complément du verbe, mais trouve aussi expression dans le sens exprimé par chaque type de ces constructions. Alors que les constructions dans lesquelles seul l’allatif participe expriment une possession temporaire, les constructions dans lesquelles participe le datif expriment une possession par contrôle *i.e.* le possesseur contrôle le nom possédé à sa guise.

Les constructions dans lesquelles participe le datif ont la même structure formelle que les constructions dans lesquelles participent des postpositions : le possédé est en position du sujet, et le possesseur est un dépendant du syntagme prépositionnel. En plus de ceci, les constructions dans lesquelles participe le datif ont le prédicat locatif, le même élément verbal présent dans les constructions dans lesquelles participent les postpositions. Malgré ces similarités structurelles, les constructions dans lesquelles participe le datif ne peuvent pas être décrites comme étant des extensions (bénéfactives) des constructions

est de la forme Y de X *i.e.* une relation semblable à celle exprimée par les constructions possessives attributives. L'exemple au dessous illustre une construction à possesseur externe en Tɔ̀nùgbe.

23. **Ama** **ɲé** **afò** **né** **Kofí**
 Ama casser pied DAT Kofi
 'Ama a cassé le pied de Kofi'

Les constructions à possesseur externes de Tɔ̀nùgbe manifestent une dichotomie structurelle : il y a des constructions à possesseur externe ayant la structure NP V N DAT NP ; il y a des constructions à possesseur externe avec la structure NP V N ALL N DAT NP.

Le premier type de constructions a comme principale caractéristique le fait que le possédé soit en position d'objet. Ces constructions, illustrées par l'exemple en haut, peuvent néanmoins varier selon le type de prédicat qui apparaît dans la construction. Ainsi, il y a des constructions à possesseur externe ayant un possédé objet, et avec des prédicats simples, et des constructions à possesseur externe avec des verbes à objets obligatoires.

Les constructions avec des prédicats simples sont les constructions à possesseur externe les plus fréquentes en Tɔ̀nùgbe. Pourtant, il y a des variations au sein de ces constructions aussi. En effet, certaines de ces constructions ont le datif-oblique éliminé lorsque le possesseur datif est identique au sujet (25) ; et d'autres ont le possesseur en position du sujet, et le possédé en position d'objet lorsque le verbe est un verbe d'expérience (26). Comparez l'ordre des constituants dans les constructions suivantes :

24. **é** **qù** **asī** **né** **Ablá**
 PRO.3SG manger main DAT Ablá
 'Il/elle a mordu la main d'Ablá'

25. **Ablá** **gbà** **ɲkú**
 Ablá détruire oeil
 'Ablá a détruit ses yeux'
 '(Ablá est aveugle)'

26. dò-mè vé-é
 ventre-intérieur faire.mal-PRO.3SG
 ‘Lit. Son ventre lui a fait mal’
 ‘(Il était énervé)’

De plus, lorsque le datif-oblique n’est pas éliminé dans ces constructions, et que le référent du possesseur est le même que le sujet de la construction, le possesseur peut être remplacé par un pronom réflexif (27).

27. *Kofi ná fɔ né dokoéé*
Kofi **ɲé** **afɔ** **ná** **é-dókoé-á**
 Kofi casser pied DAT PRO.3SG-REFL-ART.DEF
 ‘Kofi a cassé son pied (pour lui-même)’

Dans les constructions à possesseur externe dans lesquelles le possédé est un objet ayant un verbe à objet obligatoire, il y a deux noms possédés. Le premier nom possédé est l’objet obligatoire. Le deuxième nom possédé est le complément. L’exemple (28) illustre ce type de construction à possesseur externe.

28. **é** **kplá** **asī** **kò** **né** **nàně-á**
 PRO.3SG ICV main cou DAT mère-ART.DEF
 ‘Lit. Elle a mis sa main sur le cou de sa mère’
 ‘(Elle a sauté dans le bras de sa maman)’

Tout comme pour les constructions à prédicat simple, lorsque le possesseur est coréférentiel avec l’élément sujet, le datif-oblique peut être éliminé. Toutefois, ce qui est intrigant est que, contrairement à ce qui se passe dans les constructions à prédicat simple, lorsque le possesseur est coréférentiel avec le sujet, le possesseur ne peut pas être remplacé par un pronom réflexif comme le démontre l’exemple ci-dessous.

29. *?Amí fú asī nú né dokoéé*
Amí **fú** **asī** **nú** **ná** **é-dókoé-á**
 Amí ICV main bouche DAT PRO.3SG-soi-ART.DEF
 ‘Ami a frappé sa bouche avec sa main’

Le deuxième type structurel de constructions à possesseur externe *i.e.* les constructions ayant la structure NP V N ALL N DAT NP, a comme principale propriété le fait que le possédé soit encodé dans un syntagme prépositionnel dont la tête syntaxique est la préposition allative. Ce dernier syntagme suit le verbe, pour fonctionner comme le complément du verbe, mais précède le syntagme prépositionnel ayant comme tête syntaxique le datif *i.e.* le syntagme dans lequel se trouve le possesseur. La construction est illustrée par l'exemple ci-dessous.

30. *é dà asī lá lǐdzí né*

é dà asī lé alì-dzí ná-é
 PRO.3SG jeter main à taille-dessus DAT.PRO.3SG
 'Ili a mis sa main sur sa taille'

Ces constructions possèdent les mêmes propriétés syntaxiques que les constructions à objet ayant un verbe à objet obligatoire. Ainsi, dans ces constructions aussi, le syntagme possesseur est éliminé lorsque le possesseur est coréférentiel avec le sujet. Toutefois, le possesseur ne peut pas être remplacé par un pronom réflexif. En ce qui concerne les noms possédés de ces constructions, les noms qui fonctionnent comme des noms possédés sont des formes composées comprenant une partie du corps et une forme de relation spatiale.

Les relations exprimées par les constructions à possesseur externe peuvent être divisées en trois : 1. Les relations binaires, *viz.* la relation entre possesseur et possédé ; 2. La relation de signification possessive fondamentale 3. La conceptualisation de la relation possessive. En ce qui concerne la première relation, il a été mentionné que les constructions à possesseur externe établissent une relation attributive entre le possesseur et le possédé, *i.e.* une relation du type Y de X. Les discussions sémantiques ne concernent donc que les deux dernières relations : la signification possessive fondamentale et la conceptualisation de la relation possessive.

La signification possessive fondamentale exprimée dans les constructions à possesseur externe est une relation de partie-tout. Il y a des variations qui caractérisent cette signification fondamentale. La première variation concerne les constructions dans lesquelles le datif-

oblique est éliminé. Dans ces constructions, la relation partie-tout exprimée est associée à un effet pragmatique. Les événements exprimés dans cette construction sont vus à partir du point de vue du possesseur.

La seconde variation sémantique concerne la signification possessive exprimée par les constructions dans lesquelles le possesseur est remplacé par le pronom réflexif. Dans ces constructions, le sens exprimé est tel que le nom possédé est conçu comme étant affecté par des actions volontairement provoquées par le possesseur. Ainsi, dans ces constructions, à part le sens général de partie-tout, il y a un sens de 'souffrance enduit volontairement'.

La troisième variation sémantique en rapport avec la signification possessive concerne les noms qui fonctionnent comme des noms possédés dans la construction. Étant donné que la construction exprime une signification possessive fondamentale de partie-tout, les noms des parties du corps sont les noms qui, prototypiquement, fonctionnent comme des entités possédés. Lorsque des noms non-relationnels apparaissent comme des noms possédés dans ces constructions, ils sont conçus comme étant une extension du possesseur. Quand, les noms des relations familiales fonctionnent comme des possédés dans ces constructions, la signification possessive exprimée n'est pas celle d'une relation familiale, mais plutôt le rôle joué par la personne référenciée par le nom. Le rôle joué par la personne est conçu comme faisant partie du possesseur. Ainsi, même lorsque les noms des relations familiales fonctionnent comme des noms possédés dans ces constructions, la construction exprime une relation de partie-tout.

En ce qui concerne la conceptualisation de la relation possessive, dans les constructions à possesseur externe, le nom possédé est conçu comme subissant les événements exprimés dans le verbe de façon indépendante. Cette propriété est partagée par les autres dialectes de l'éwé. Néanmoins, alors que dans les autres dialectes de l'éwé (surtout les dialectes de la zone septentrionale), comme preuve de la conceptualisation non-intime de la relation possessive entre le possesseur et le possédé dans les constructions à objet possédé ayant un prédicat simple, et dans lesquelles le datif-oblique n'est pas

éliminé, les possédés peuvent avoir des déterminants et modifieurs, en Tɔ̀húgbe, les noms possédés de ces constructions ne peuvent pas avoir des déterminants et modifieurs. Dans le cadre d'une grammaire plus générale de l'éwé, il ressort que la construction à objet possédé avec un prédicat simple, et dans laquelle le datif-oblique n'est pas éliminé, ne constitue qu'une strate de la construction en éwé. Ceci explique pourquoi les propriétés syntaxiques des noms possédés ne sont pas les mêmes.

7. Sixième chapitre: Constructions possessives, existentielle et locatives

Les constructions possessives de Tɔ̀húgbe manifestent plusieurs relations avec les constructions locatives et la construction existentielle. A part le fait que les constructions possessives attributives peuvent avoir des fonctions localisatrices dans les constructions locatives et existentielles, la relation entre les constructions possessives attributives et les constructions locatives/existentielle est limitée. Par conséquent, les relations étudiées sont les relations entre les constructions possessives ayant une syntaxe propositionnelle (les constructions possessives prédicatives et les constructions à possesseur externe). Avant d'analyser les relations, il est important de présenter la construction existentielle et les constructions locatives de Tɔ̀húgbe.

La construction existentielle de Tɔ̀húgbe affirme la présence d'une entité (la localisée) quelque part. La localisée dans la construction existentielle est en position du sujet ; et le lieu de localisation (le localisateur) est indiqué par le pronom de la troisième personne du singulier qui est en position de complément. L'exemple ci-dessous illustre la construction existentielle en Tɔ̀húgbe.

31. *mí vá lé*

<u>mí</u>	vá	lè	é
PRO.1PL	VENT	être.à	PRO.3SG
'Nous existions'			

La construction existentielle en Tɔ̀húgbe fait intervenir seul le prédicat locatif **lè/nɔ̀**. Le pronom de la troisième personne du singulier qui suit

le prédicat locatif indique un lieu de localisation non-spécifique. Ainsi, le sens exact exprimé par la construction existentielle de Tɔ̀húgbe peut être décrit comme ‘la localisée existe à un lieu inconnu’.

Dans la construction locative, une localisée est localisée à un endroit (localisateur). La localisée est en position du sujet et le localisateur est en position de complément. Exemple (32) illustre une construction locative en Tɔ̀húgbe.

32. *agbèlìé wò lè kùsí mè*

agbèlì-á-wó **lè** **kùsí-á** **mè**
 manioc-ART.DEF-PL être.à panier-ART.DEF intérieure
 ‘Les maniocs sont dans le panier’

Le localisateur dans les constructions locatives peut être un syntagme nominal, un syntagme postpositionnel (dans ce cas, le nom du syntagme fonctionne comme l’objet de référence, et la postposition fonctionne comme le désignateur de domaine) et un syntagme prépositionnel (dans ce cas, la préposition fonctionne comme un indicateur de relation et le nom fonctionne comme le localisateur). Suite à ces différences, quatre schémas peuvent être identifiés pour les constructions locatives de Tɔ̀húgbe :

SN	LOC.PRED	SN
SN	LOC.PRED	SN POSTP
SN V		SN POSTP
SN V		PREP SN
SN V		PREP SN POSTP

Les deux premiers schémas font intervenir le prédicat locatif ; et les autres schémas font intervenir d’autres verbes. Les deux premiers schémas, qui représentent les constructions locatives fondamentales, ont la même structure que la construction existentielle, à part l’élément en position de complément *i.e.* la construction existentielle à en position du complément le pronom de la troisième personne du singulier. Cette différence en structure est aussi reflétée dans le sens exprimé par les deux types de constructions : alors que la construction existentielle exprime la localisation d’une localisée quelque part, les

constructions locatives expriment la localisation d'une localisée à un endroit spécifique.

La différence entre les constructions locatives fondamentales et les constructions locatives non-fondamentales (illustrées par l'exemple (33)), représentées par les trois derniers schémas, va au-delà d'une différence de schéma. La différence concerne aussi la manière dont est exprimée la relation de localisation. Dans les constructions locatives fondamentales, la relation ne comprend pas la configuration de la localisée vis-à-vis le localisateur; dans les constructions locatives non-fondamentales, la relation exprimée inclut une caractérisation de la configuration de la localisée vis-à vis le localisateur.

33. *atùkpáá tsá tìtrè lé ekpè dzí*
atùkpá-á tsí atìtrè lé ekpè dzí
 bouteille-ART.DEF reste debout à pierre dessus
 'La bouteille est debout sur la pierre'

Les constructions locatives non-fondamentales peuvent aussi être divisées en deux groupes : les constructions locatives non-fondamentales internes et les constructions locatives non-fondamentales externes. Dans les constructions locatives non-fondamentales internes, les événements évoqués par le verbe sont internes à la relation de localisation ; dans les constructions locatives non-fondamentales externes, les événements du verbe sont externes à la relation de localisation. Dans les constructions locatives non-fondamentales internes, la relation de localisation peut être exprimée par soit le verbe, soit le verbe en combinaison avec une préposition.

Les relations entre les constructions possessives, les constructions locatives et la construction existentielle existent à deux niveaux : le niveau lexical et le niveau syntagmatique. La relation relevant du niveau lexical fait référence à des relations dans lesquelles intervient le prédicat locatif; la relation relevant du niveau syntagmatique fait référence à des relations induites par le syntagme ayant comme tête le datif. Les types des constructions possessives concernées par le premier niveau de relation sont les constructions possessives locatives ; et les types des constructions possessives concernées par le deuxième niveau de relation sont les constructions à possesseur

externe et les constructions possessives locatives faisant intervenir le datif en position finale.

Le premier niveau de relation a des conséquences morphosyntaxiques et sémantiques pour les types de constructions concernées. En ce qui concerne la morphosyntaxe, les constructions concernées ont le même ordre des constituants comme en témoignent les exemples suivants :

Possessive

	SUJET	VERBE	COMPLEMENT	
	<u>Nom</u>	<u>Verbe</u>	<u>Nom</u>	<u>Adposition</u>
34.	tòdzó chat	lè être.à	é PRO.3SG	sí main
	‘Il/elle a un chat’			

Locative

	SUJET	VERBE	COMPLEMENT
	<u>Syntagme nominal</u>	<u>Verbe</u>	<u>Nom</u>
35.	bólùs bouteille-ART.DEF	lè être.à	anyìgbá terre
	-á		
	‘Le ballon est à terre’		

Existentielle

	SUJET	VERBE	COMPLEMENT
	<u>Pronom</u>	<u>Verbe</u>	<u>Pronom</u>
36.	wó PRO.3PL	lè être.à	é PRO.3SG
	‘Ils existaient’		

Malgré cette similarité, les constructions ont aussi des différences morphosyntaxiques. Tout d’abord, alors que les constructions possessives locatives et les constructions locatives peuvent avoir des noms et des syntagmes postpositionnels en position de complément, la construction existentielle ne peut pas en avoir. Aussi, les postpositions qui sont présentes dans les constructions possessives locatives, sont les mêmes qui sont présentes dans les constructions locatives.

Toutefois, la postposition la plus adaptée pour l'expression de la possession *i.e.* **así** 'hand', est la postposition la moins adaptée pour l'expression de la localisation ; la postposition la plus adaptée pour l'expression de la localisation, *viz.* **gbó** 'environ', est la postposition la moins adaptée pour l'expression de la possession.

La conséquence sémantique de ce premier niveau de relation est que le sens exprimé par toutes les constructions dans lesquelles participe le prédicat locatif est construit sur la notion de la localisation. La localisation dans les constructions locatives et dans la construction existentielle a été clarifiée au-dessus. Dans les constructions possessives locatives, la relation exprimée peut être rapprochée à la localisation : le nom possédé est localisé dans un espace relatif au possesseur. Ainsi, le nom possédé dans ces constructions fonctionne comme une localisée, et le syntagme possesseur fonctionne comme le localisateur. L'exemple ci-dessous illustre la représentation de ce rapprochement.

LOCALISEE	RELATION	LOCALISATEUR	
<u>localisée</u>	<u>relation</u>	<u>objet réf.</u>	<u>ind. domain</u>
possédé	relation	possesseur	postposition
37. <i>nàné nò sí</i>			
nàné	nò	é	sí
chose	être.à :PST	PRO.3SG	main
'Elle /il avait quelque chose'			

Malgré la similarité entre le sens exprimé par les constructions, chaque construction exprime une idée différente de celle exprimée par l'autre. Le sens exprimé par une construction ne peut pas être assimilé au sens exprimé par une autre construction.

Le deuxième niveau de relation *i.e.* la participation des syntagmes datifs, a pour conséquence le déclenchement de la possession. Ainsi, lorsque les constructions locatives, et la construction existentielle ont un syntagme ayant pour tête le datif en position finale, la construction exprime la possession. Les exemples ci-dessous illustrent une construction existentielle et une construction locative fondamentale ayant en position finale un syntagme datif.

38. **nyànù** **lè** **xò-nú** **né** **Dõtsé**
 femme être.à chambre-bouche DAT Dotse
 ‘Dotse a une femme’
39. **tá-gbó** **mé** **lè** **é** **né**
 tête-environs NEG être.à. PRO.3SG DAT
mì-à ?
 PRO.2PL-Q
 ‘Lit. N’avez-vous pas de côté de tête?’
 ‘(Êtes-vous fous?)’

Le même syntagme datif caractérise les constructions à possesseur externe (Seule la construction à possesseur externe à objet possédé ayant un prédicat simple et dans laquelle le datif-oblique n’est pas éliminé est considérée dans les discussions suivantes). Dans les constructions dans lesquelles la possession est déclenchée par la disponibilité du syntagme datif en position finale, le nom possédé peut être en position sujet, ou en position du complément. En plus de ceci, ces constructions expriment aussi une signification possessive fondamentale de partie-tout. Par conséquent, les noms qui fonctionnent comme des noms possédés sont des noms des parties du corps ou des noms non-relationnels conçus comme étant une extension du possesseur.

Malgré les similarités entre les constructions dans lesquelles la possession est déclenchée et les constructions à possesseur externe, la façon dont est conçue la possession dans les deux types de constructions est différente (et ceci est reflétée dans la nature des verbes qui participent dans chacune des constructions). Dans les constructions à possesseur externe, le possédé est affecté par les événements exprimés dans le verbe ; dans les constructions dans lesquelles la possession est déclenchée, les possédés ne sont pas affectés.

8. Conclusion

Ce travail consiste à identifier les constructions possessives de Tɔ̀nùgbe ; et à souligner les relations que celles-ci peuvent avoir avec les constructions locatives et existentielles. Malgré les similarités

structurelles et sémantiques, les trois types de constructions ne peuvent pas (au moins au niveau synchronique) être réduits à une construction sous-jacente. L'hypothèse avancée peut être résumée en 'chaque construction doit être considérée comme étant une instanciation d'un schéma qui correspond à un sens particulier'.

Malgré le fait que ce travail concerne le Tɔ̀nùgbe, les analyses proposées ne sont pas sans implications pour d'autres dialectes de l'éwé. En tout premier lieu, l'esquisse de la grammaire présente des nouvelles données sur l'éwé. Ces données devraient enrichir encore les documentations sur l'éwé et les langues gbé en générale. Les données devraient encourager une nouvelle génération des linguistes à s'intéresser à la micro variation syntaxique non seulement en éwé, mais aussi dans d'autres parlers gbé. Elles devraient aussi inspirer des discussions sur les langues gbé en ce qui concerne les relations entre les dialectes de celles-ci. En fait, vers la fin de ce travail, dans le cadre des discussions informelles, il a été constaté que certaines catégories syntaxiques de Tɔ̀nùgbe (ex : le paradigme des démonstratifs) peuvent avoir des relations intéressantes avec des catégories dans d'autres langues gbé.

Les discussions sur les constructions possessives apportent aussi des nouvelles analyses en ce qui concerne la langue éwé. Ce travail présente une gamme de constructions et leurs propriétés, qui auparavant, n'était pas capturée dans la littérature existante (ex : les propriétés suprasegmentales des constructions possessives attributives, les constructions possessives prédicatives ayant des pronoms possédés, des constructions prédicatives possessives contextualisées/inférées etc.). En plus, ce travail apporte des données qui doivent enrichir les constructions déjà notées dans la littérature (ex : les constructions à copule, les constructions possessives à possesseur externe).

Ce travail a aussi des intérêts pour la linguistique typologique. Les tons notés en Tɔ̀nùgbe ont déjà suscité des vives discussions avec des spécialistes en tonologie, surtout en ce qui concerne l'évolution tonale. Les différents paradigmes notés pour les catégories syntaxiques (surtout le paradigme des démonstratifs) ont aussi suscité des discussions avec des experts de la linguistique comparative. En

plus, les différents marqueurs des catégories modaux, aspectuels et positionnels ont aussi été le sujet des discussions intéressantes avec des spécialistes dans les différents laboratoires de linguistique dans lequel ce travail à été mené. En ce qui concerne les constructions possessives et les hypothèses avancées, ce travail apporte un nouvel élément en faveur des arguments fonctionnels tenus comme explication pour les configurations des constructions. La proposition est que des considérations conceptuelles motivent les configurations formelles observées en Tɔ̀húgbe. Par conséquent, chaque construction exprime une signification particulière.

